



Mémo de rentrée



Comment inscrire votre enfant aux activités périscolaires ?

3 étapes clés:

- 1 Création** d'un compte personnel sur l'application Metz'Péri, sur Mon Espace Famille ou en mairie de quartier sur rendez-vous.
- 2 Inscription** aux diverses activités périscolaires en fournissant les justificatifs nécessaires.
L'inscription ne vaut pas réservation. Cette étape permet l'identification de votre enfant et la détermination du tarif qui vous sera appliqué.
- 3 Réservation** des activités (cantine, aide aux devoirs, périscolaire du soir et du mercredi matin) avant le mercredi soir pour la semaine à venir. Cette étape permet de prendre en compte la présence de votre enfant aux activités périscolaires.

 Réservation possible à l'année, au mois ou de semaine en semaine.



Tarifs des activités périscolaires

Les activités périscolaires sont facultatives et payantes. Vous ne payez rien à l'inscription, vous serez facturé le mois suivant.

Les tarifs des activités périscolaires sont fixés à la suite d'une décision administrative du 16 mai 2025 en fonction du Quotient Familial (QF) établi par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). Il dépend des ressources et de la composition de chaque famille.

Le site internet de la CAF détaille le mode de calcul du Quotient Familial : caf.fr

N° de tranche	Quotient familial	Périscolaire du matin		Cantine		Périscolaire du soir ou aide aux devoirs		Périscolaire du mercredi matin	
		Tarif à la séance	Tarif d'un repas (ou d'un plateau repas hypoallergénique ¹)	Tarif d'un panier repas fourni par la famille ¹	Tarif horaire	Tarif par matinée			
1	De 0 à 350	0,94 €	1,14 €	0,71 €	0,35 €	1,55 €			
2	De 351 à 500	0,98 €	1,58 €	0,82 €	0,53 €	1,99 €			
3	De 501 à 650	1,01 €	2,06 €	0,96 €	0,66 €	2,94 €			
4	De 651 à 800	1,07 €	3,00 €	1,19 €	0,95 €	4,28 €			
5	De 801 à 950	1,12 €	3,93 €	1,43 €	1,24 €	5,55 €			
6	De 951 à 1100	1,17 €	4,68 €	1,66 €	1,52 €	6,84 €			
7	De 1101 à 1300	1,29 €	5,09 €	2,04 €	1,84 €	8,30 €			
8	De 1301 à 1500	1,42 €	5,60 €	2,29 €	2,12 €	9,57 €			
9	De 1501 à 1700	1,52 €	6,03 €	2,59 €	2,41 €	10,87 €			
10	1701 à 1900	1,64 €	6,53 €	2,90 €	2,71 €	12,15 €			
11	1901 et plus	1,79 €	6,98 €	3,15 €	3,02 €	13,58 €			

¹ En cas d'allergie alimentaire, prenez contact avec le Pôle Éducation.

Retrouvez les tarifs pour les non Messins sur Mon Espace Famille : metz.fr/monespacefamille

L'inscription: étape par étape

La Ville de Metz propose des services périscolaires diversifiés en coopération avec les acteurs associatifs présents dans tous les quartiers.



7h30 - 8h30
Périscolaire du matin
lundi, mardi, jeudi et vendredi



11h45 - 13h45
Cantine
lundi, mardi, jeudi et vendredi



16h30 - 17h30
Aide aux devoirs
lundi, mardi et jeudi



16h30 - 18h45
Périscolaire du soir
lundi, mardi, jeudi et vendredi



7h30 - 12h
Périscolaire
du mercredi matin

1

Création d'un compte personnel sur l'application Metz'Péri, sur Mon Espace Famille ou en mairie de quartier sur rendez-vous pour bénéficier de toutes les activités périscolaires.

2

Inscription sur l'application Metz'Péri, sur Mon Espace Famille ou en mairie de quartier.

Inscription auprès de l'association périscolaire de votre quartier.

3

Réservation avant le mercredi soir pour la semaine suivante.



Pas de réservation à faire pour le périscolaire du matin



Pas d'aide aux devoirs le vendredi



Je peux inscrire mon enfant à l'aide aux devoirs puis à la 2nde heure du périscolaire du soir



Retrouvez plus d'infos sur l'association périscolaire de votre quartier sur l'application Metz'Péri ou sur Mon Espace Famille

Réalisez toutes vos démarches sur Mon Espace Famille ou avec l'application Metz'Péri!

Un accès facilité pour :

- inscrire votre enfant ;
- réserver les activités périscolaires et la cantine ;
- modifier ou annuler vos réservations ;
- payer vos factures liées aux activités périscolaires et visualiser l'état de vos consommations ;
- être informé de toute l'actualité des écoles maternelles et élémentaires messines ;
- retrouver toutes les infos pratiques et contacts utiles.



metz.fr/monespacefamille



Une FAQ est disponible

Vous avez des questions concernant la réservation et la facturation des activités périscolaires? Une foire aux questions (FAQ) est disponible sur l'application ou sur Mon Espace Famille.

Les conseillers numériques vous accompagnent

Des conseillers numériques de la Ville de Metz sont également à votre disposition, sur rendez-vous dans votre mairie de quartier, pour vous aider à télécharger l'application et à créer votre espace personnel.

Allo Mairie

Plus d'infos en mairie de quartier ou

0 800 891 891

Service & appel gratuits

Le petit déjeuner, c'est sacré !

Le petit-déjeuner est essentiel pour **l'énergie, la concentration, la mémorisation et l'apprentissage** de nos enfants, tout en contribuant à établir de bonnes habitudes alimentaires.

Pour être **équilibré et complet**, le petit-déjeuner de votre enfant devrait comporter :

- **des tartines de pain, des biscottes ou des céréales** (quantités à adapter selon l'appétit) pour fournir de l'énergie durable ;
- **un produit laitier** (lait, yaourt, fromage blanc, etc.) pour le calcium et les protéines ;
- **un fruit ou un smoothie**, pour les fibres, les vitamines et les minéraux ;
- **une boisson** : eau, tisane, lait, jus de fruits, etc. pour réhydrater le corps.

Créez **une routine matinale** pour que le petit-déjeuner devienne un moment incontournable !

Parents et enfants, ensemble sur le chemin de l'école

La Ville de Metz encourage parents et enfants à emprunter le chemin de l'école à pied ou à vélo et **communiquer sur les avantages de la mobilité douce**, qui, si elle est appliquée par une majorité, contribue à améliorer considérablement la sécurité aux abords des établissements scolaires.

Les entrées et sorties d'écoles gagneraient en sérénité avec moins de voitures. Le stationnement sauvage de nombreux véhicules associé à des vitesses excessives rendent dangereux les abords des écoles. **La sécurité des enfants doit être une priorité !**

Toutes les infos sur



Le tabac devant notre école on n'en veut pas

Il est interdit de fumer devant les écoles.

Les membres de la commission citoyenneté du Conseil municipal des enfants ont participé à l'élaboration d'un panneau informant sur l'interdiction de fumer aux abords des écoles. Progressivement, les panneaux seront déployés et installés devant les écoles de toute la ville.

Les enfants nouvellement élus en décembre 2024 ont réalisé plusieurs dessins de sensibilisation durant le premier semestre de l'année 2025. Concrétisation de leurs réflexions, ces productions ont largement inspiré la production d'un panneau d'information définitif s'adressant à tous les adultes venant déposer et chercher chaque jour des enfants à l'école.

Retrouvez leurs productions en scannant le QR code !



Fournitures scolaires gratuites

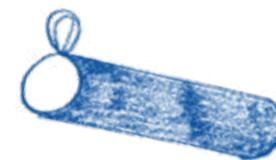
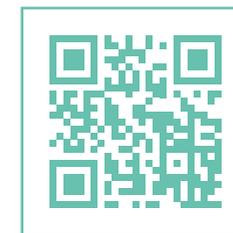
À la rentrée 2025-2026, les fournitures scolaires sont prises en charge par la Ville de Metz. La distribution des fournitures s'effectue au sein de chaque classe et le matériel périssable sera renouvelé en cours d'année.

Cette gratuité concerne tous les écoliers messins, de la maternelle à l'élémentaire. Cela signifie qu'aucune liste d'achat n'est demandée aux parents en début d'année. L'objectif est de garantir à chaque élève, quelle que soit son école, les mêmes conditions matérielles pour apprendre, progresser et réussir.

Pour concrétiser cet engagement, la Ville de Metz augmente de manière exceptionnelle les moyens alloués aux écoles, par une hausse de 67 % des crédits. Ces nouvelles enveloppes permettent aux équipes enseignantes de disposer des ressources nécessaires pour fournir, à chaque élève, le matériel indispensable à son année scolaire.

Ce projet a été construit en étroite collaboration avec les directeurs d'école, les enseignants, les services de l'Éducation Nationale et la Ville de Metz.

Retrouvez le détail des fournitures scolaires prises en charge par la Ville de Metz ainsi que le matériel restant à acheter par la famille en flashant ce QR code.



Les temps forts de l'année scolaire 2025-2026

	2025				2026							
	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Démarches	Réunion de rentrée	10/10: élection des parents d'élèves					Inscriptions scolaires et périscolaires					
Infos	01/09 : rentrée scolaire	Conseils d'école				Conseils d'école		Réunions de concertation du Projet Éducatif de Territoire 2024-2027		Conseils d'école	Travaux dans les écoles	
		Réunion du Projet Educatif de Territoire										
Temps forts							Inisciences		Journée de l'Europe	Journée de l'olympisme		
	Éducation à la sécurité routière par le vélo	Animations vélos		Saint - Nicolas dans les maternelles	Journée de l'amitié franco-allemande	Éducation à la sécurité routière par le vélo	Animations vélos			Challenge Piétons		Fêtes de la Mirabelle
	Semaine européenne du développement durable	Fête de la science	Célébration des Droits de l'Enfant*	Semaine de sensibilisation au handicap	Les Égalistiques		Printemps des poètes	Livre à Metz		Semaine de la Propreté	Animation estivale / Metz Plage	
				Fête de la Saint - Nicolas / Marché de Noël			Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme		UNIDAY par l'UNICEF*	Constellations de Metz		
		Résidence d'artistes Un coin de nature à l'école / Mon jardin à l'école										
		Le fruit à l'école (maternelles volontaires)										

- Informations et dates à retenir
- Animations pour la famille
- Animations à l'école et au périscolaire (à titre indicatif)

*Metz, Ville amie des enfants

Depuis 2004, la municipalité s'engage auprès de l'UNICEF à rendre la ville plus accueillante et accessible aux enfants et aux jeunes, à améliorer leur sécurité, leur environnement, leur accès à la culture et aux loisirs, à promouvoir leur éducation à la citoyenneté, et à favoriser leur participation à la vie de la cité.

Plus d'informations sur [metz.fr](https://www.metz.fr)



Les vacances scolaires



Toussaint

18 octobre → 3 novembre

Noël

20 décembre → 5 janvier

Hiver

14 février → 2 mars

Printemps

11 avril → 27 avril

Été

Le 4 juillet

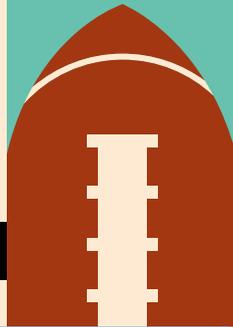


pass metz loisirs

50 €
par enfant
de 4 à 17 ans

↳ sous condition de
ressources pour les familles

2025



Pour pratiquer
une activité sportive,
culturelle ou de loisirs
dans les associations
ou clubs messins.



VILLE DE
METZ
Centre Communal
d'Action Sociale

Allo Mairie

0 800 891 891

Service & appel
gratuits

metz.fr



**Monsieur le Maire de Metz,
Mesdames les Adjointes à l'Éducation,
aux temps périscolaires et au plan mercredi**

et le conseil municipal

souhaitent une bonne rentrée aux écoliers,
enseignants, personnels des écoles
et aux familles.



Votre contact

Le Pôle Éducation se tient à votre disposition
pour répondre à vos questions et vous
orienter vers votre référent de territoire.

03 87 55 84 15 ou 03 87 55 52 89

education@mairie-metz.fr



Allo Mairie

0 800 891 891

Service & appel
gratuits

